

Initiatives ministérielles

ment à assurer la protection nécessaire à un grand nombre des familles dont je me suis occupé au cours des 11 années où j'ai travaillé avec les services de la Colombie-Britannique.

Les pauvres et les moins bien nantis sont ceux qui seront directement touchés par le projet de loi C-32. Mon ami a aussi mentionné un certain nombre de secteurs dans lesquels je n'ai pas exercé mon activité, mais qui seront directement touchés par les inévitables compressions imposées par ce gouvernement, notamment le plafonnement des contributions au Régime d'assistance publique du Canada. On a fait valoir qu'il s'agissait d'un plafond de 5 p. 100; toutefois, il faut tenir compte de la migration dont j'ai parlé, ainsi que du taux d'inflation— en fait, ce taux absorbe presque à lui seul ces 5 p. 100. Si vous combinez l'inflation au phénomène de migration, c'est-à-dire à l'arrivée de personnes en provenance d'autres provinces qui ont besoin d'une aide sociale et de certains des services de protection auxquels mon collègue a fait allusion, les perspectives de ces personnes ne sont guère réjouissantes. On ne peut nier que, si cette mesure législative est adoptée, certains services, dont la population a désespérément besoin en cette période difficile, devront être éliminés.

M. Karpoff: L'automne dernier, le gouvernement a annoncé à grand renfort de publicité la mise en place d'un programme visant à faire échec à la violence familiale, programme qui bénéficierait de 1,37 milliard de dollars en cinq ans. Du même souffle, il privait la Colombie-Britannique de 1,2 milliard et l'Ontario de quelque cinq milliards de dollars. Que pensent les Canadiens d'un gouvernement qui, d'un côté, étend ses services pour une valeur de 1,3 milliard de dollars et, de l'autre, prive le même programme de plusieurs milliards de dollars. À ce que j'ai pu constater, ils trouvent cela hypocrite et trompeur; ils y voient une véritable imposture. Quelle a été la réaction dans votre région de la Colombie-Britannique à ce genre de tripartite des programmes?

M. Whittaker: Monsieur le Président, le député de Surrey-Nord cerne là un problème que tous les politiciens finissent par éprouver parce que le gouvernement a dit dernièrement qu'il croyait en telle chose et qu'il allait faire telle chose tout en puisant dans les poches des gens mêmes qu'il dit vouloir aider. Le député parle d'hypocrisie. Par exemple, le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, qui prévoit que les parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie qui favorise son développement physique, mental, spirituel, moral et social. Puis, les taux canadiens de l'aide sociale sont minés par le projet de loi C-32. Le Canada, qui est l'un des pays les plus riches au monde, compte plus de un million d'enfants vivant sous le seuil de la pauvreté. Dans le monde industrialisé, nous n'occupons que le deuxième rang après les États-Unis pour la

pauvreté chez les enfants. Rien d'étonnant à ce que les gens disent ne plus être capables de croire le gouvernement.

• (1730)

Que se passe-t-il réellement? D'une part, le gouvernement prend notre argent dans nos poches et, d'autre part, il dit qu'il va nous en rendre. La vérité, c'est que s'il fait quelque chose, c'est un trou dans notre poche, afin qu'on perde tout de nouveau.

Les gens sont devenus très sceptiques face aux discours de ce gouvernement. De son côté, le gouvernement continue de dire que ses membres, en tant que politiciens, essaient de faire de leur mieux. Ce sont les politiques de ce gouvernement qui ont nui au respect dont jouissaient autrefois les politiciens. Ce sont les politiques monétaire et budgétaire de ce gouvernement qui ont nui au respect dont jouissaient autrefois les politiciens. C'est l'incapacité de ce gouvernement d'entendre les cris et les pleurs de la population du Canada qui a nui au respect dont jouissaient autrefois les politiciens. C'est l'attitude générale de ce gouvernement envers la population du Canada qui a nui à ce respect dont jouissaient toujours les politiciens autrefois.

Très franchement, après ce que j'ai vu ici depuis 1988, j'ai un peu de difficulté à respecter le groupe d'en face, dans l'ensemble. Pourtant, je reconnais qu'individuellement, chacun d'entre eux se préoccupe aussi sincèrement que moi du bien-être de ses électeurs. Ils se réunissent pourtant avec leur mentalité de troupeau et font des choses qui ne peuvent que blesser les Canadiens. Je leur demande de remettre en question le projet de loi C-32, et de le faire mourir dès maintenant.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Reprise du débat. L'honorable député d'Ottawa—Vanier.

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, le projet de loi C-32 n'est pas tellement compliqué. Il n'a qu'un article et ce dernier vise à modifier le Régime d'assistance publique du Canada. Ce projet de loi propose tout simplement de prolonger de deux ans à cinq ans le plafonnement à 5 p.100 du taux d'accroissement des paiements de transfert au titre du Régime d'assistance publique du Canada. Ce plafonnement s'applique, comme on le sait, monsieur le Président, seulement aux provinces qui ne reçoivent pas de paiement de péréquation, c'est-à-dire l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Or, monsieur le Président, c'est un projet de loi fort important. C'est un projet de loi qui, à la source même de nos programmes sociaux, verra à ouvrir un grand débat national sur tout ce sujet de charte sociale, de droits sociaux, de services sociaux. Et cela m'inquiète, monsieur